



CCAS

Compte rendu pour affichage de la réunion du 29 SEPTEMBRE 2020

Convocation du 25/09/2020

Présents :

Nadine DEJAIGHER Vice-Présidente, Lucie HOURIEZ, Geneviève ZAJAC, élues.
Manuella LESTIENNES, Marie Claude LIEVIN Administratrices nommées.

Absentes excusées :

Président : Frédéric HUMEZ ; Membre élu : Françoise TRUNET ; Administratrices nommées :
Lucie VAN POUCKE, Ludivine WOZNIAK.

En démarrage de la réunion, Nadine DEJAIGHER demande aux membres présents leur accord pour que François TRUNET, indisponible, puisse participer à la séance par Skype, sauf pour le point 2 (choix du colis de Noël) et le point 6 (Suivi des dossiers d'aide). La demande est acceptée à l'unanimité des présents

Point 1 : Validation du compte rendu de la réunion du 10 juillet 2020.

Le compte rendu est validé à l'unanimité

Point 2 : Choix du colis de Noël

5 entreprises ont été contactées. 4 ont envoyé leur devis, 3 ont envoyé un colis pour permettre de faire le choix : Hazebrouck Délices, Les Créateurs Gourmands et Esprit Gourmet.

Nous avons demandé un colis de 29€ pour une personne seule, 41€ pour un couple.

Le choix du colis s'est porté sur Esprit Gourmet d'Annecy.

Il y a 56 couples et 48 personnes seules. Pour les 2 personnes en Ehpad, le choix a été fait de faire un colis de friandises

Cette année, compte tenu des mesures sanitaires, il a été décidé de ne pas changer le système de distribution : distribution des colis chez chaque personne de + 65 ans le samedi 19 décembre au matin. Pour l'année prochaine, un goûter pourrait être envisagé. Seules les personnes ne pouvant venir au goûter seront visitées : en reparler l'an prochain

Point 3 : Repas des Aînés

Compte tenu des mesures sanitaires, le repas des aînés (traditionnellement en octobre) est supprimé et sera programmé dès que les mesures sanitaires le permettront.

Depuis 3 ans, le repas se fait à Rinxent : transport en bus et repas/piste de danse. Ce type de réception attire une partie des aînés, mais certains ne viennent pas car trop bruyant. Pour essayer de toucher le maximum d'anciens, il est évoqué d'alterner une année sur deux le repas à Quiéry la Motte et le repas à l'extérieur

L'information de cette annulation sera faite dans le bulletin municipal et une lettre spécifique sera faite aux anciens

Point 4 : Semaine Bleue

La semaine bleue est une semaine nationale des retraités et personnes âgées qui se déroule en octobre. A Quiéry, nous avons décidé de faire cette semaine bleue durant l'hiver (en février). Les personnes de + 75 ans sans famille à proximité étaient visitées et nous apportions chocolats et gaufres pour discuter autour d'un café. Nous reparlerons de la date et de l'organisation lors d'une prochaine réunion.



CCAS

Dans le prochain bulletin municipal, il serait fait une information sur la tenue du registre des personnes âgées ou vulnérables. Ce registre est demandé par la Préfecture et est obligatoire. Ce sont aux personnes concernées ou leur famille de faire la demande d'être sur cette liste. Ce registre permet d'avoir les coordonnées des personnes à suivre particulièrement lors des périodes de canicule (par exemple).

En dehors de ce registre, il est aussi sûrement utile d'avoir les N° de téléphone des personnes âgées. Une information avec coupon réponse sera faite lors de l'envoi du courrier pour l'invitation à la galette de début de l'année.

Point 5 : Décision modificative du budget primitif

Afin de régler les cotisations à l'U.R.S.S.A.F., il est nécessaire de faire des virements de crédits à l'intérieur d'une même section de fonctionnement comme suit :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
6451 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.		8.00 €
TOTAL 012 : Charges de personnels, frais assimilés		8.00 €
6232 : Fêtes et cérémonies	8.00 €	
TOTAL 011 : Charges à caractère général	8.00 €	

VOTE : ACCORD à l'UNANIMITÉ

Point 6 : Suivi des dossiers d'aide

Nadine DEJAIGHER fait le point sur les dossiers évoqués lors de la dernière réunion

Point 7 : Divers

- Envoi de la convocation des prochaines réunions par mail : accord de l'ensemble des membres présents
- Une photo des membres du CCAS sera mise dans le bulletin municipal : RdV pris pour la photo collective samedi 2 octobre à 14 h

La prochaine réunion aura lieu mardi 8 décembre à 18h30.

La Vice-Présidente